Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Vente maison et succession

Par Visiteur

Bonjour,

Je suis veuf d'un 2eme mariage sans enfants et j'ai 2 enfants d'un premier lit.
Avec mon épouse décédée nous avons construit une maison, notre résidence principale.
Lors de la succession en mars 2006 j'etait le seul héritier.
J'ai décidé de vendre ma maison pour construire une notre et me remarier.
Quel est la situation vis-à-vis de mes 2 enfants (avec lesquels je n'ai aucun contact depuis 41 ans).
Ai-je le droit de vendre ? Sont-ils concernés ?

Merci
Cordialement

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Vous avez parfaitement le droit de vendre la maison et de vous servir de votre argent comme bon vous semble. Vos enfants qu'ils soient ou non proches de vous n'ont absolument aucun droit sur vos biens.
Tous mes v?ux de bonheur.
Cordialement